

la Congrégation-romaine qui s'occupera tout particulièrement, le 29 au matin, de la cause de béatification de la Vénéralé Mère Marie de l'Incarnation ; — le procès sur l'héroïcité des vertus de cette illustre Fondatrice devant se clore après le vote des Eminentissimes Cardinaux et des membres de la Congrégation des Rites, et la décision du Saint-Père.

Ce ne sont pas encore les joies saintes de la Béatification qui sont attendues : car, pour arriver aux honneurs d'un culte public dans l'Eglise, il faut trois miracles bien attestés ; et toutes les faveurs signalées, obtenues jusqu'ici par l'intercession de Marie de l'Incarnation, ne sont pas regardées comme ayant un caractère incontestablement miraculeux.

Nous demanderons donc avec confiance au Cœur de Jésus, en visitant Notre-Seigneur dans la chapelle du Monastère et dans nos prières de chaque jour, les miracles authentiques exigés pour la béatification, afin que la cause de cette vaillante héroïne des premiers âges de la colonie, qui s'est dévouée avec ses pieuses contemporaines pour le salut des âmes, ne soit pas indéfiniment suspendue. *(Communiqué.)*

Nouveau délégué apostolique

L'*Osservatore Romano* annonçait, le 4 novembre, la nomination, comme Délégué apostolique au Canada et à Terre-Neuve, de S. G. Mgr Pellegrino Francesco Stagni, archevêque d'Aquila.

L'*Univers* du 5 novembre donne la même nouvelle, ajoutant que S. Exc. Mgr Stagni a été plusieurs années général de l'Ordre des Servites, et qu'il parle très bien le français. On sait que le R. P. Lépiciér, de Rome, qui a fait cet été un séjour parmi nous, appartient aussi à l'Ordre des Servites.

S. G. Mgr Sbarretti, nommé récemment secrétaire de la Congrégation des Religieux, résidera désormais à Rome.

Chronique diocésaine

Par décision de S. G. Mgr l'Archevêque, ont été nommés :